

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie Remorque	Marque COLONIA	Désignation du type / Signe de reconnais. 250	Bordereau-type N° 503
------------------------------	--------------------------	---	---------------------------------

Moyens de reconnaissance du type **Désignation frappée sur plaquette du constructeur**
 N° de châssis frappé **A gauche, sur paroi avant, sur plaquette du constructeur** 1)
 N° de moteur frappé **—**
 Constructeur du châssis **Otto TAFELSKI, Weidgasse 160, ENDINGEN (Argovie) Suisse**
 Constructeur du moteur **—**

MOTEUR		CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type		Nombre d'essieux 1	Constructeur TAFELSKI O.,
Genre		Entraînement sur —	Genre / Forme ENDINGEN
Carburant		1. Frein Frein hydraulique à commande	Pont ouvert à ridelles
Nombre cyl.	Temps	mécanique depuis le vhc. tracteur	Nombre de portes —
Alésage	mm.	2000 sur le cylindre principal de la	Nombre de places ass. Total —
Course	mm.	remorque.	Avant — Milleu — Arrière —
C.V.-Impôt		3. Frein	Nombre de places debout —
Cylindrée totale	cm³	Frein de remorque	Pour motos: Siège arrière —
C.V. frein		Direction	Sidecar
Refroidissement		Crochet de remorque A rotule	
Empl. du moteur		Nombre de vit. avant	
		Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir.	

POIDS ET PNEUMATIQUES			
	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	500 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	170 kg.
Charge utile	kg.	kg.	330 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)	—	—	— kg.
Pneumatiques: Dimension	4.50 - 16	4 Ply	simples / double
Capacité de charge (par pneu 330 kg.)	par essieu 660 kg.	— kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque	---
Feux de position	---
Feux stop 1, combiné	---
Indicateurs de direction: Syst.	---
Avertisseur	---
Syst. anti-éblouissant	---
Feux rouges 1, combiné	---
Eclairage du N° de contr. 1, combiné	---
Emplacement	---
Essuie-glace	---

DIMENSIONS

Voie { avant	1 320 mm.
Voie { arrière	---
Largueur hors-tout AV.	AR. 1 600 mm.
Empatement	---
Longueur hors-tout av. timon	2 470 mm.
Hauteur (non chargé)	---
Garde au sol	---
Porte à faux, arrière	825 mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	---
Crochet de remorque (porte à faux)	---
Diamètre de braguage ext. gauche	---
Diamètre de braguage ext. droite	---
Longueur du timon	1 650 mm.
Dim. Intérieures	---
Longueur du pont de charge	1 560 mm.
Largueur du pont de charge	1 060 mm.
Hauteur Intérieure	---
Haut. du pont dep. le sol	480 mm.
Ridelles (hauteur)	480 mm.
Porte à faux AV. & AR.	780 mm.

OBSERVATIONS

Cette remorque peut être immatriculée comme :

Remorque pour le transport de marchandises accouplée à une voiture de tourisme de 10 CV.-Impôt ou plus ayant un poids à vide de 1,200 kg. et plus et une largeur minimum de 1,600 mm. (RE. Art. 17/4)

En outre, elle peut être utilisée comme :

Remorque pour le transport de bagages accouplée à une voiture de tourisme de 1,600 mm. de largeur au minimum (RE. Art. 17/4)

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RG)

1) No. de châssis : Doit être frappé latéralement sur le timon, à l'avant (derrière l'accouplement)

Suspension : Les ressorts sont simplement soudés aux plaques de fixation. Cette exécution ne peut être acceptée comme présentant les garanties de sécurité voulues dans le sens de l'art. 17 du RE. La remorque ne peut être acceptée que si la suspension est exécutée de façon à présenter les dites garanties de sécurité. Exécution originale = lieu et date de l'expertise-type

Essieu oscillant avec 2 ressorts spiraux de chaque côté)

Zurich, le 12.7.1950

La commission d'expertises-types